

T@mT@m/CFTC.FAE

-----depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89



cftcfae@free.fr



<http://www.cftc-fae.fr>



facebook.com/groups/CftcFAE



https://twitter.com/cftc_fae

N°419 –29 mars 2017

Groupe de travail sur le temps de travail et sur la prévention des absences dans la fonction publique.

Ce groupe a étudié deux projets de circulaire sur le temps de travail et sur la prévention des absences dans la fonction publique le 23 mars 2017.

Ce groupe de travail était présidé par monsieur ROMANEIX, chef du cabinet de la Ministre de la Fonction publique.

La CFTC comme l'ensemble des organisations syndicales exceptée la CFDT a demandé le retrait de ces deux textes en expliquant que le contexte actuel est délétère et que si ces deux textes étaient publiés, ils ne feraient que continuer à alimenter le fonctionnaire bashing omniprésent lors de cette campagne électorale en évoquant le temps de travail des fonctionnaires, avec par exemple : le contrôle des arrêts maladie et les ASA (Autorisations spéciales d'absence) qui ne seraient pas considérées comme du temps de travail effectif.

Certains syndicats ont quitté la salle suite à la réponse du directeur de cabinet de ne pas retirer les deux textes et que ceux-ci seraient publiés sous l'entière responsabilité de la Ministre.

Cependant, la CFTC, pour défendre pleinement les agents de la fonction publique, a poursuivi les échanges lors de cette réunion en dénonçant toutefois l'absence de négociation dans ce dossier. Elle a aussi rappelé que les agents publics font leur travail et remplissent leur mission consciencieusement.

LA CFTC DEMANDE TOUJOURS LE RETRAIT DE CES DEUX TEXTES !